



RÈGLEMENT OFFICIEL (le « Règlement »)

« Concours Fuze » (le « Concours »)

COMMANDITAIRE ET ORGANISATEUR DU CONCOURS. Le Concours est tenu par Metro Richelieu Inc. (ci-après l'« **Organisateur du Concours** »).

DURÉE. Le Concours se déroule au cours de la période suivante (« **Durée du Concours** »)

Début du Concours:

Date : 22 mai 2025

Heure : 8h01 (heure de l'Est)

Fin du Concours

Date: 5 juillet 2025

Heure : À la fermeture des Magasins participants

ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse aux résident(e)s de la province de Québec et de l'Ontario ayant au moins 18 ans et qui sont membres du programme Moi à la date de participation.

Sont exclus : les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, du Commanditaire du Concours, de tout Magasin participant, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

PARTICIPATION / AUCUN ACHAT REQUIS

Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner.

Le Concours se déroule dans les magasins participants du programme MOI et en ligne dans la province de Québec et de l'Ontario (les « **Magasins participants** »). Les enseignes participantes sont énumérées en Annexe A au Règlement

Membre MOI – Pour participer, vous devez être membre du programme MOI. Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez vous inscrire à « <https://www.programmemoi.ca/> ». Pour ce faire, remplissez le formulaire d'inscription en fournissant votre nom, prénom, adresse complète, numéros de téléphone, date de naissance et adresse courriel. Si vous vous inscrivez via le site web, choisissez un code d'utilisateur et un mot de passe. Si vous êtes déjà membre MOI, assurez-vous que les renseignements que vous avez fournis pour votre inscription au programme MOI sont à jour et consentez à ce qu'ils soient utilisés dans le cadre de ce Concours.

Participation – Pendant la Durée du concours, une personne admissible peut participer au Concours en achetant un 2 produits Fuze participants (le « **Produit participant** ») dans l'un des Magasins participants en présentant sa carte MOI lors de son achat ou en ligne. Si vous êtes membre mais n'avez pas votre carte MOI avec vous, présentez-vous au comptoir de service afin de faire estampiller votre reçu de caisse avant de quitter le magasin. Présentez-vous ensuite au comptoir de service du même magasin avec votre reçu de caisse et votre carte MOI pour demander un ajustement de votre solde de points et obtenir une participation. Seuls les reçus de caisse ainsi estampillés seront acceptés.

Participation sans achat. Pour recevoir un bulletin de participation sans achat, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous aimez le programme MOI, accompagnée de votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone et adresse courriel. Présentez-la, pendant la Durée du Concours, au comptoir de service dans l'un des Magasins participants avec votre carte MOI. Votre lettre sera validée par un représentant du Magasin participant et un bulletin de participation vous sera remis. Vous pouvez également la poster, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V3, afin qu'elle soit reçue au moins dix (10) jours avant la fin du Concours. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et un bulletin de participation vous sera posté.

Limite. Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés:

- Une (1) inscription par personne par jour, tant par achat que par participation sans achat
- Une (1) inscription par carte MOI par jour et par achat
- Un (1) prix par résidence.

PRIX

Les prix (**les « Prix »**) disponible à être gagnés et leur valeur approximative de vente au détail sont les suivants :

Description du Prix (avec inclusions et conditions particulières)	Nombre de prix	Valeur approximative par prix
Un ultime séjour au Canada d'une valeur de 10 000\$	Un (1)	10 000\$ CAD

Chances de gagner et nombre de prix.

Description de chaque prix	Chances de gagner par prix
Un ultime séjour au Canada d'une valeur de 10 000\$	Dépendent du nombre d'inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours.

Seule garantie du fabricant. Aucune autre garantie que celle du fabricant ou du fournisseur du Prix ne sera applicable. L'Organisateur et le Commanditaire du Concours n'ont aucune responsabilité à l'égard du Prix une fois remis.

Conditions applicables aux cartes-cadeaux. Le Prix est sujet aux conditions et modalités d'utilisation du Fournisseur du Prix.

TIRAGE

Date du tirage: 5 août 2025

Le tirage a lieu aux bureaux de l'Organisateur, au **11011 Maurice-Duplessis, Montréal Qc. H1C 1V6.**

Détails du tirage: Sélection au hasard d'une inscription admissible parmi l'ensemble des inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours

RÉCLAMATION DU PRIX

Afin d'être déclaré gagnante, toute personne participante sélectionnée doit:

- être jointe par l'Organisateur du concours ou par son Représentant par téléphone ou courriel (selon les coordonnées fournies lors de son inscription au programme MOI) dans les cinq (5) jours suivant la date du Tirage. Toute personne participante sélectionnée qui ne pourrait être jointe à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifiée, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le Prix. Dans

l'éventualité où une personne participante sélectionnée était jointe par courriel, elle devra y répondre en se conformant aux instructions données qui y sont prévues, le cas échéant. Tout courriel de notification du Prix suivi d'une mention à l'effet que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification de la personne participante sélectionnée et la sélection d'un nouveau participant ou d'une nouvelle participante;

- b) signer le formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par l'Organisateur et le retourner à l'Organisateur au plus tard 48 heures suivant la date de sa réception;
- c) avoir répondu correctement et sans aucune aide quelle qu'elle soit, notamment mécanique, à la question d'habileté mathématique;
- d) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent Règlement ou d'accepter son Prix, la personne participante sélectionnée sera disqualifiée. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa discrétion, annuler le Prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les participations admissibles restantes jusqu'à ce qu'une personne participante soit sélectionnée et déclarée gagnante. Si aucun(e) participant(e) n'est déclaré(e) gagnant(e) dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le Prix sera annulé.

Dans un délai de deux (2) à quatre (4) semaines suivant la réception du formulaire de déclaration et d'exonération dûment rempli et signé, l'Organisateur du Concours communiquera avec la personne gagnante afin de l'informer des modalités de prise de possession de son Prix.

Refus d'accepter le Prix. Le refus d'une personne participante sélectionnée d'accepter le Prix selon les modalités du présent Règlement libère l'Organisateur et le Commanditaire du Concours de toute obligation liée à ce Prix envers cette personne.

Frais de réclamation du Prix. Tous les coûts ou dépenses encourus par la personne gagnante relativement à la réclamation ou à l'utilisation du Prix sont la responsabilité de la personne gagnante.

Prix limités. Dans tous les cas, l'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Disqualification. Tous documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, et formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, sont sujets à vérification par l'Organisateur du Concours. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une participation au Concours lorsque la personne participante a procédé à un achat comme mode de participation au Concours et que cette personne participante a ensuite retourné le ou les bien(s) acheté(s). Cette même personne participante aura alors l'occasion de participer au Concours via un mode de participation sans achat, si les délais prévus au présent Règlement le permettent. Les participations comportant des erreurs ne seront pas admissibles ainsi que celles qui ont sont incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées ou comportant une erreur d'impression ou qui ont été trafiquées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les personnes participantes qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, toute personne participante coupable ou soupçonnée : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours

ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres personnes participantes, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LA PERSONNE PARTICIPANTE OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité. En participant ou en tentant de participer à ce concours, toute personne participante sélectionnée pour le Prix dégage de toute responsabilité l'Organisateur du Concours, Commanditaire du concours, ses sociétés mères, toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, tout Magasin participant, les agences de publicité et de promotion et les fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours ainsi que l'ensemble de leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayant droit respectifs (collectivement les « **Bénéficiaires de l'exonération** ») de tout dommage et de toute responsabilité se rapportant au Concours (participation, fonctionnement, annonce, règlement, etc.) ou se rapportant au prix (réclamation, utilisation, etc.). Afin d'être déclarée gagnante, la personne participante sélectionnée sera tenue de signer le formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité contenant une déclaration de conformité aux règlements du Concours et confirmant la présente exonération de responsabilité en faveur des Bénéficiaires de l'exonération.

Limite de responsabilité. Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à (i) toute erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du gagnant, l'attribution du prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur, serveurs ou fournisseur de service ou tout logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateurs personnels ou configuration de logiciels et de matériel, ou de tentative échouée de transmission de tout courriel au autre communication à l'Organisateur du Concours ou à une personne participante pour une raison quelconque, y compris l'encombrement de tout réseau ou la défaillance de tout site qui peut limiter la possibilité pour toute personne de participer au Concours; (ii) toute inscription en retard, perdues, volées, retardées, non reçues, endommagées, mal acheminées, incomplètes ou inexactes; (iii) tout défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris, sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement de tout réseau, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel ou logiciel, que ce soit attribuable à l'expéditeur ou au destinataire pouvant limiter pour toute personne la possibilité de participer au Concours ou l'en empêcher; (iv) tout dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant le Concours.

Fonctionnement du site Internet. L'Organisateur du Concours ne garantit d'aucune façon que le site Internet du Concours sera accessible ou fonctionnel sans interruption pendant la durée du Concours ou qu'il soit exempt de toute erreur.

Annulation, suspension ou modification du Concours. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent Concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du Concours tel que prévu dans le présent règlement.

Fin de la participation au Concours. Dans l'éventualité où le Concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Durée du Concours, le tirage au hasard pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur du Concours, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Durée du Concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin au Concours.

Renseignements personnels. En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, toute personne gagnante autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Toute personne participante peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

Propriété intellectuelle et droits d'auteur. En soumettant une photographie, pièce musicale, création ou autre type d'œuvre (l' « **Oeuvre** ») dans le cadre de ce Concours, le participant garantit que l'Oeuvre est libre de tous droits de tierces personnes et le participant garantit détenir les droits nécessaires pour soumettre l'œuvre ainsi que, notamment mais sans limitation, pour autoriser l'Organisateur à l'utiliser, la modifier, la transférer, l'adapter, la diffuser, la communiquer ou la distribuer, sur quelque support de diffusion, media ou technologie que ce soit, y compris mais sans limitation, télévision, technologie de l'information, sans fil ou en ligne. La personne participante accepte de fournir, sur demande, la preuve des droits qu'elle détient sur l'Oeuvre et elle indemnise l'Organisateur en cas de réclamation, demande, poursuite, litige découlant de tout type d'utilisation de l'Oeuvre.

Propriété. Tous renseignements et documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marque de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur du Concours. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participant(e)s.

Identification de la personne participante. Aux fins du présent Règlement, la personne participante est la personne associée au numéro de membre de la carte MOI numérisée lors de l'achat du Produit participant. C'est à cette personne que le Prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur(e) du formulaire d'inscription au programme MOI, ce dernier ou cette dernière sera considéré(e) avoir été envoyé par le titulaire de compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de l'inscription. On entend par « titulaire de compte autorisé » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

Décision de l'Organisateur du Concours. Toute décision de l'Organisateur du Concours, ou de ses représentants, relative au présent Concours est finale et sans appel.

Règlement du concours en français et en anglais. Dans l'éventualité d'un conflit entre les termes du Règlement du Concours en français et les termes du Règlement du Concours en anglais, les termes du Règlement du Concours en français prévaudront.

Divers. En participant au Concours, les personnes participantes acceptent d'être liées au présent règlement du Concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution du Prix. Le Concours est assujéti à tous les lois et règlements applicables. Seules les personnes participantes choisies seront contactées. Si un paragraphe de ce Règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

Règlements. Les règlements du Concours sont disponibles sur le site «<https://www.programmemoi.ca/>».

Affaires juridiques
Rév. 2013.02.19

ANNEXE A

Enseignes Participantes
Metro QC & Metro ON
Super C
Food Basics

ANNEXE B

PRODUITS PARTICIPANTS METRO QC

Code SAP	Produit
42866701	Fuze thé gl.can citron QC 12x341ml
42866702	Fuze thé gl.can zéro suc.cit.QC 12x341ml
42866703	Fuze thé gl.can framboise QC 12x341ml
42866704	Fuze thé gl.can pêch.blanche QC 12x341ml
42866705	Fuze thé gl.can vert citronn.QC 12x341ml

PRODUITS PARTICIPANTS METRO ON

Code SAP	Produit
42866601	Fuze thé gl.can citron QC 12x341ml
42866602	Fuze thé gl.can zéro suc.cit.QC 12x341ml
42866603	Fuze thé gl.can framboise QC 12x341ml
42866604	Fuze thé gl.can pêch.blanche QC 12x341ml
42866605	Fuze thé gl.can vert citronn.QC 12x341ml

PRODUITS PARTICIPANTS SUPER C

Code SAP	Produit
42866701	Fuze thé gl.can citron QC 12x341ml
42866702	Fuze thé gl.can zéro suc.cit.QC 12x341ml
42866703	Fuze thé gl.can framboise QC 12x341ml

PRODUITS PARTICIPANTS FOOD BASICS

Code SAP	Produit
42866601	Fuze thé gl.can citron QC 12x341ml
42866602	Fuze thé gl.can zéro suc.cit.QC 12x341ml
42866603	Fuze thé gl.can framboise QC 12x341ml
42866604	Fuze thé gl.can pêch.blanche QC 12x341ml
42866605	Fuze thé gl.can vert citronn.QC 12x341ml